



**Canadian
Cattle
Association**

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

La version préliminaire du code de pratiques pour les bovins de boucherie est diffusée pour commentaires publics

CALGARY (Alberta) le 13 avril 2026 – Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) et l'Association canadienne des bovins ont le plaisir d'annoncer le **lancement de la période de commentaires publics sur la version préliminaire du Code de pratiques pour le soin et la manipulation des bovins de boucherie.**

La période de commentaires publics permet aux parties prenantes – les producteurs et productrices, les consommateurs et consommatrices et les autres personnes et organismes qui s'intéressent au bien-être des bovins de boucherie – d'étudier la version préliminaire du code et de laisser des commentaires qui en éclaireront la version finale, sachant que les opinions et les expériences peuvent être différentes d'une région à l'autre du Canada.

Le code préliminaire et le système de commentaires publics sont maintenant accessibles [ici](#). Les commentaires doivent être laissés dans le système en ligne pour en garantir l'examen uniforme. La période de commentaires publics se termine le **12 juin 2026**.

Après cette période, le comité du code passera les commentaires en revue, et la version finale du code de pratiques pour les bovins de boucherie sera publiée en 2027.

Le rapport d'un comité scientifique résumant les conclusions de la recherche sur les questions de bien-être hautement susceptibles de s'appliquer au code (les « questions de bien-être prioritaires ») peut être consulté [ici](#). Ce rapport évalué par les pairs a éclairé les délibérations du comité du code en les articulant autour des meilleures études disponibles, conformément à la démarche scientifiquement fondée du CNSAE.

« La période de commentaires publics est une importante occasion pour les producteurs et productrices du Canada d'étudier la version préliminaire du code et de donner leur avis sur la façon dont il s'appliquera à leurs exploitations. En tenant compte des opinions de tout le pays, nous ferons en sorte que le code reflète la diversité des systèmes canadiens

de production de bœuf et qu'il reste pratique pour les producteurs et productrices qui élèvent des bovins » indique le président de l'ACB, Tyler Fulton.

« Comme médecin vétérinaire, j'ai le plaisir de travailler avec un groupe de personnes d'horizons divers qui croient à l'excellence dans le domaine de l'élevage des bovins de boucherie » affirme D^r Michael Jelinski, qui représente l'Association canadienne des médecins vétérinaires au comité du code. « La période de commentaires publics donne maintenant à d'autres parties prenantes la possibilité d'examiner le code et d'y contribuer. En collaborant, nous aurons un code qui sera bon pour les producteurs et productrices et pour les animaux dont ils ont soin. »

Les codes de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage sont l'aboutissement d'une démarche consensuelle et plurilatérale unique en son genre qui favorise un dialogue respectueux, des décisions fondées sur les données scientifiques et une responsabilité partagée. La révision de ce code-ci est pilotée par un comité de 15 personnes de tout le Canada : des producteurs et productrices, des agentes et agents de réglementation et d'application des lois sur le bien-être animal, des chercheurs et chercheuses, des médecins vétérinaires et des fonctionnaires. D'autres renseignements sur le processus des codes sont accessibles sur <https://www.nfacc.ca/processus-delaboration-des-codes>.

Le code pour les bovins de boucherie est l'un de cinq codes de pratiques en cours de révision. Les codes de pratiques sont notre conception, au Canada, des exigences et des pratiques recommandées en matière de soins responsables aux animaux; ils favorisent l'amélioration continue et maintiennent la confiance du public à cet égard.

Le CNSAE attache de l'importance à un débat ouvert et respectueux; il encourage les intéressés à participer au processus de commentaires publics, qui s'inscrit dans un dialogue national permanent sur les soins aux animaux d'élevage.

Une aide financière a été fournie par le programme Agri-assurance du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage

Mis en place en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre diverses parties prenantes soucieuses de partager des informations et de travailler ensemble au soin et au bien-être des animaux d'élevage. Il est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada et fonctionne en tant que division de Santé animale Canada. Pour plus de détails au sujet du CNSAE, visiter www.nfacc.ca/francais.

L'Association canadienne des bovins

L'Association canadienne des bovins (ACB) est le porte-parole national des 60 000 fermes et parcs d'engraissement de bovins du Canada. Fondée par des producteurs et des productrices de bœuf et dirigée par un conseil d'administration élu par ces personnes, l'ACB aborde les questions qui les préoccupent. Pour en savoir plus, visiter www.cattle.ca.